



Charte de comportement des adhérent·e·s et des participant·e·s aux activités de l'association Auver'Swing

Les objectifs principaux de l'association sont la promotion des danses et de la culture swing, et par conséquent, la participation active à la communauté auvergnate des danses sociales swing.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous partageons cette charte explicitant les valeurs de l'association et les comportements attendus de la part de ses membres et des participants à ses activités.

- 1.** L'équipe est entièrement bénévole. Les commentaires et conseils sont les bienvenus mais doivent être faits de manière constructive.
- 2.** Le respect de chacun.e peu importe son âge, genre, origine, orientation sexuelle ou expérience est essentiel. Aucun commentaire désobligeant, harcèlement, ou tout autre comportement irrespectueux et/ou dangereux ne sera toléré.
- 3.** La courtoisie et la convivialité sont essentielles à la création d'une communauté. Ainsi, nos cours ne sont pas une fin en soi mais un moyen de se rencontrer et de créer un groupe pouvant danser ensemble en soirée.
- 4.** Pas besoin de venir avec un.e partenaire : pendant les cours, tout le monde tourne, afin d'apprendre à danser avec le plus grand nombre. La communication entre lead et follow et le feedback sont encouragés, dans le respect du déroulé du cours.
- 5.** Les soirées sont un contexte différent. Leur but est la danse sociale, ce n'est pas le moment de donner des conseils ou des cours, sauf si votre partenaire le demande (sans que cela ne prenne tout le morceau).
- 6.** Chacun est libre de (et encouragé à) inviter les autres à danser, peu importe le niveau, le rôle et l'expérience de chacun. Les meilleures invitations incluent un "tu veux danser ?" et un sourire.
- 7.** Chacun est également libre de refuser une invitation. Un refus peut être donné pour tout un tas de raisons différentes, et ne nécessite pas de justification. Un sourire fera là aussi toujours plaisir si vous déclinez une invitation.

8. Le Lindy Hop est une danse de couple, et le respect du corps de l'autre est essentiel. Tout contact physique doit être consenti par les deux parties. Il est donc important d'être à l'écoute de nos partenaires, et de ne pas hésiter à communiquer lorsqu'une danse devient inconfortable.

9. Si une personne a un comportement inapproprié ou dangereux, faites-le lui savoir. Si cela se reproduit, interrompez votre danse et n'hésitez pas à prévenir un membre du CA. Nous ferons tout notre possible pour résoudre la situation avec l'autre danseur. Si cette personne refuse de modifier son comportement, le CA peut décider de l'exclure de l'association.

10. L'intégrité physique des partenaires doit être une préoccupation principale pour chaque danseur. Ainsi, vous devez éviter les mouvements dangereux. Les acrobaties en social sont également interdites lorsque d'autres danseurs sont à proximité ou sans prévenir son ou sa partenaire.

11. Nous dansons souvent dans des espaces réduits. Il convient donc d'être conscient des autres danseurs présents autour de nous, afin d'éviter toute collision. L'espace occupé par le couple est la responsabilité partagée des deux partenaires.

12. Les accidents peuvent arriver. Si un.e danseur.euse, est bousculé.e, il convient de s'excuser et de vérifier que la personne n'est pas sérieusement blessée.

13. Enfin, toutes photos et vidéos doivent être prises et/ou postées avec la permission des personnes présentes sur ces photos et vidéos.